

Revitalisation du quartier Sainte-Marie – PPU

Mémoire déposé le 26 mai 2011

Je suis un citoyen du quartier Sainte-Marie (secteur Parthenais) depuis plusieurs années.

Ce mémoire a pour but de vous communiquer mes expériences et vous faire part de mes suggestions afin d'améliorer ce quartier dans lequel je vis afin de le rendre plus sécuritaire et convivial pour tous les résidants, travailleurs et visiteurs, tout en m'inspirant de l'orientation de l'arrondissement qui suit:

« **L'ORIENTATION DE L'ARRONDISSEMENT POUR CE PPU EST LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE** »

Le projet privilégie principalement le développement de milieux de vie conviviaux et sécuritaires.

*Il mise ainsi sur la consolidation d'un milieu de vie de quartier **en améliorant la qualité de l'habitat et des services de proximité.***

*Il cherche aussi à **répondre aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises tout en atténuant les impacts de la circulation sur les milieux de vie.** »*

Secteur Parthenais

Bien que les intentions de densification du secteur Parthenais soient très claires dans le PPU, il ne semble pas y avoir d'indices concrets des efforts pour réparer et améliorer la qualité de vie des résidants et travailleurs. Des mesures concrètes pour améliorer la sécurité et ajouter des espaces verts sont presque absentes. Dans ce mémoire, je vais toucher à 5 domaines qui selon moi requièrent l'attention particulière de l'arrondissement.

Il s'agit des domaines suivants :

1. L'avenue Delorimier
2. Les terrains sous le Pont Jacques-Cartier
3. Panorama
4. La rue Sainte-Catherine
5. Terrains industriels devenant résidentiels

1. L'Avenue Délorimier (rendre l'artère sécuritaire et structurante pour le quartier Sainte-Marie)

Lorsque nous voulons rejoindre, à pied ou à vélo, les deux rues commerciales du quartier Sainte-Marie (la rue Ontario et la rue Sainte-Catherine), il n'y a pas de rue conviviale à prendre. La seule rue suffisamment large et centrale serait l'avenue Délorimier, mais la sortie du Pont Jacques-Cartier et la congestion véhiculaire aux heures de pointe n'est pas un environnement très invitant pour les balades nord-sud. Le Pont relie deux villes, mais en ce faisant, divise ce quartier en deux. Aussi, la création du parc des Faubourgs au nord des accès du Pont, a aussi eu pour effet de séparer ce quartier en zones est et ouest. L'accès au parc des Faubourgs et le parc des Vétérans (qui entourent l'entrée et la sortie du Pont) est très difficile et très dangereux pour les piétons et les cyclistes.





Cette grande avenue est surtout achalandée durant les périodes de pointe. Les automobilistes venant du Pont Jacques-Cartier et de l'avenue Delorimier ne peuvent pas avoir d'égards envers les résidents du quartier et les utilisateurs des parcs et écoles quand l'aménagement ne le favorise pas. Les voitures bloquent à la fois la fluidité automobile et, en même temps, le passage des piétons. Les automobilistes allant dans l'autre direction effectuent des virages illégaux sur le feu rouge ou passent sur les feux rouges en toute vitesse. Pour cette raison, cette rue est très dangereuse pour les piétons.



Je propose ici des mesures pour rétablir cet accès en rendant la rue Delorimier (avec ses multiples voies de circulation) plus conviviale pour les piétons et les cyclistes, tout en la rendant plus sécuritaire. En faisant de cette avenue plus accueillante aux piétons, nous pourrions envisager qu'elle devienne un jour un lieu fréquenté et plein de terrasses, car l'ensoleillement y est abondant.

Moyens de mise en oeuvre

Prolonger le terre-plein existant (entre la rue Ontario et la rue Logan) jusqu'à la rue Notre-Dame et planter des arbres pour atténuer le bruit et les autres effets néfastes de la circulation telle que des excès de vitesse

Créer des îlots de repos à chaque intersection pour sécuriser le déplacement des piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes et aussi par la construction des murets pourront servir de bouclier

Améliorer la signalisation pour privilégier la traverse des piétons

Ajouter des passerelles pour piétons ou des passages souterrains pour faciliter l'accès au parc des Faubourgs et des Vétérans en évitant les accès au Pont

Ajouter des bancs du côté est de l'avenue Delorimier pour ceux qui veulent admirer la vue sur le Pont, pour les employés du secteur qui veulent manger leur lunch ou simplement des piétons qui veulent se détendre

2. Les terrains sous le Pont Jacques-Cartier (des espaces verts à exploiter)

Les terrains sous le Pont sont mal utilisés et sont peu entretenus, ce qui n'avantage pas les bâtiments à caractère patrimonial comme la Prison des Patriotes et la Station de pompage Craig. Quand nous devons passer sous le Pont, nous ne sentons pas en sécurité. Il n'y a pas d'éclairage suffisant le soir, et il y a un manque, voire absence totale, de circulation piétonnière à cause du manque d'activité. Il faut trouver des façons d'améliorer l'utilisation des espaces sous le Pont en favorisant des activités attrayantes à tous les secteurs du quartier.



Nous pouvons utiliser ces terrains à proximité du Métro Papineau (et avec ses nombreuses lignes d'autobus), pour réunir les gens de tous les quartiers de l'arrondissement Ville-Marie en promouvant des activités d'animation sous le Pont (comme un marché de fruits et légumes, un marché aux puces, créer des terrains de jeux, permettre des spectacles de théâtre et des expositions en plein air pour les artistes locaux). Il faut rendre publics les espaces sous ce Pont qui divise l'arrondissement et saisir les opportunités de rassembler les gens des différents quartiers.

Moyens de mise en oeuvre

Créer un parc linéaire avec des bancs et des tables de pique-nique et empêcher des constructions privées

Créer une piste cyclable (nord-sud) sous le Pont et à l'abri des inconvénients causés par la circulation afin de relier la rue Ontario, la piste sur le Pont, la piste sur De Maisonneuve, la piste sur René-Lévesque et la rue Notre-Dame

Créer une agora pour des pièces de théâtre amateur, avec un écran de projection pour l'utilisation comme ciné-parc pour piétons durant l'été

Aménager des espaces pour des activités communautaires et artistiques ainsi que des espaces pour des marchés publics

Illuminer les espaces sous le Pont, de façon créative, afin de les rendre plus sécuritaires

3. panorama (certaines sont à préserver, d'autres à interdire)

Le Pont Jacques-Cartier est l'entrée prestigieuse de notre ville et il offre des vues spectaculaires sur nos nombreux attraits. Le Pont est en sorte un ambassadeur de Montréal. De plus, ce Pont est non seulement une porte d'entrée importante, mais il est aussi un symbole connu de Montréal. Il est un bijou d'ingénierie et d'architecture. Il est lui-même un attrait en soi. C'est notre 'Brooklyn Bridge' ou notre 'Golden Gate' et la présence visuelle de cette icône est un apport important pour tous les Montréalais.

À l'Est du Pont, à partir de la rue St-Catherine (et même des points plus au nord), nous avons une vue magnifique du Pont Jacques-Cartier et de l'île Sainte-Hélène. Nous voyons également la Biosphère, le Vieux Fort, La Ronde, la Station de pompage Craig, la Prison des Patriotes ainsi que les feux d'artifice durant les soirées d'été. Un peu plus à l'est, à la rue Parthenais, et toujours sur la rue Sainte-Catherine, nous avons des vues sur des immeubles patrimoniaux très significatifs comme l'édifice du style Art déco (Télé-Québec) et l'Église St-Vincent-de-Paul. À partir de la rue Parthenais et jusqu'à la rue Dufresne, tous les édifices sont en retrait. Il faudrait préserver ce retrait de construction dès la rue Delorimier.





Malheureusement tous les paysages ne sont à préserver dans ce quartier. Il y a aussi une pollution visuelle assez prononcée dans le secteur Parthenais. Je parle ici des immenses panneaux publicitaires illuminés qui se trouvent sur des bâtisses, des terrains vacants et des stationnements aux abords du Pont. Ces grosses enseignes géantes qu'on voit habituellement sur des autoroutes ont un effet négatif et donnent au prime abord une mauvaise image du quartier. L'image du quartier Sainte-Marie est celle d'un quartier ravagé.

moyens de mise en oeuvre

Protéger les vues panoramiques

S'assurer que les résidants et les visiteurs pourront encore bénéficier de ces vues à partir de la rue St-Catherine après la construction de bâtisses sur l'îlot Délormier et sur l'îlot de la SAQ

Obliger les développeurs des terrains vacants (Delorimier & SAQ) à construire en retrait afin de préserver la vue de l'édifice Art déco (Télé-Québec) et l'Église St-Vincent-de-Paul. Des terrasses pourront être installées puisque le côté sud de la rue bénéficie d'un ensoleillement de l'après-midi

Inciter les propriétaires des terrains vacants et des stationnements à mieux encadrer leur site avec des plantations ou des clôtures sécuritaires et esthétiques

Interdire ou réglementer l'installation et la grosseur de panneaux publicitaires

Favoriser l'illumination du Pont

4. La rue Sainte-Catherine (porte d'entrée ou porte de service)





Dès qu'un piéton, un cycliste ou un automobiliste passe sous le Pont en direction Est et qu'il arrive à l'avenue Delorimier, la rue Sainte-Catherine devient sombre comme dans une ville d'après-guerre. Il y a des terrains vacants et de vastes terrains de stationnements. Il n'y a aucun arbre ou mobilier urbain. Il y a seulement des lampadaires d'autoroute avec leur éclairage jaune. La seule verdure est de la mauvaise herbe qui pousse dans les terrains vacants.



Du quartier Peter-McGill au quartier Saint-Jacques, la rue Sainte-Catherine est homogène. Les trottoirs sont plus larges, les lampadaires sont du même style et il y a des arbres et des bancs pour se reposer. Mais à partir de la rue Delorimier, dans le quartier Sainte-Marie, il n'y a pas eu d'améliorations ou d'investissements dans les infrastructures depuis des décennies. Les trottoirs sont extrêmement étroits et il faut marcher dans la rue pour laisser passer une personne à mobilité réduite. Pourtant, la sécurité et l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite devrait être une priorité avant de modifier le zonage au bénéfice des développeurs.



La partie Ouest de la rue Sainte-Catherine a profité des cures de rajeunissement depuis plusieurs années déjà, mais pas la partie à l'Est du Pont qui a été complètement oubliée. Tout est gris, sauf pour les enseignes géantes de pub installées sur les terrains vacants ou sur des bâtisses. Nous ne nous sentons pas en sécurité dès la tombée de la nuit.

Il faut rétablir les liens et mieux encadrer l'ensemble de l'arrondissement Ville-Marie sur son axe principal et confirmer la notion d'Entrée dans la Ville dans le quartier Sainte-Marie.

Moyens de mise en oeuvre

Élargir les trottoirs pour donner l'espace nécessaire aux personnes à mobilité réduite

Remplacer les lampadaires (col de cygne) sur la rue Sainte-Catherine par le même genre qui se trouve juste à l'ouest du Pont (depuis la rue Atwater)

Ajouter des bancs et autre mobilier urbain

Planter des arbres

5. terrains industriels devenant résidentiels (l'exemple de la Place Neville)



Il y a une priorité dans le PPU, qui est de promouvoir des terrains industriels vacants ou sous-utilisés à des fins résidentielles. Le changement d'usage et l'intégration des projets résidentiels dans ses terrains devront être bien analysés en prenant compte des besoins des résidents actuels et futurs. Par exemple, la trame existant pour une usine d'antan et un nouveau développement résidentiel n'est pas compatible. L'une étant conçue pour le travail et l'autre pour le repos. Pour mieux expliquer cet enjeu, je vous donne un exemple que je connais bien. C'est une rue qui s'appelle Place Neville et qui se trouve entre la rue Delorimier et la rue Parthenais, juste au nord de la rue Sainte-Catherine.



Autrefois entourée par des usines, cette 'ruelle' va bientôt être entourée par de résidences avec l'ajout de plus de 300 unités aux 160 unités existantes sur la rue Parthenais (en 2007). Actuellement utilisée pour des livraisons multiples ainsi que l'entreposage des conteneurs de quelques commerces, cette ruelle est présentement un cul-de-sac. Alors tous les camions de livraison et de ramassage des déchets doivent entrer et reculer (en klaxonnant) de cette ruelle par la rue Parthenais qui est une rue résidentielle, ce qui occasionne beaucoup de bruit et porte atteinte à la tranquillité des résidents. Il y déjà eu des problèmes de propreté, car les conteneurs sur leurs terrains n'étaient pas cadenassés et débordaient pendant des jours.

Avec l'ajout de ces nouvelles résidences et le développement imminent de l'îlot Delorimier sur le côté sud de la rue Sainte-Catherine, le nombre de commerces augmentera sûrement pour mieux servir cette nouvelle population, alors les livraisons risquent d'accroître considérablement dans un avenir rapproché.

Voici deux options que j'ai envisagées pour permettre cette cohabitation difficile pour les résidents adjacents en permettant un passage fluide des camions.

Moyens de mise en oeuvre

Permettre l'accès à la Place Neville à partir de la rue Delorimier

Ou bien prolonger la rue Laforce (en provenance de la rue de Maisonneuve) jusqu'à la Place Neville